

Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et Saint-Jean-de-Brébeuf

Réponse à la demande de la commission du BAPE relativement à la définition de l'acceptabilité sociale

Préparé par Simon Arbour, conseiller en santé environnementale
Direction de la Santé publique et de l'évaluation de Chaudière-Appalaches

Octobre 2009

Précisions sur la définition de l'acceptabilité sociale

Même si ce concept est largement employé dans l'évaluation des impacts environnementaux de projets, la notion d'acceptabilité sociale n'est pas définie avec précision¹ et sa définition ne fait pas l'objet d'un consensus clair. De plus, certains auteurs se sont intéressés aux facteurs constitutifs de l'acceptabilité sociale afin de déterminer les conditions pouvant permettre à une activité ou à un projet de bénéficier de l'acceptabilité sociale.

1) Définitions de l'acceptabilité sociale

Voici quelques exemples de définitions et de concepts relatifs à l'acceptabilité sociale.

- L'acceptabilité sociale introduit l'idée d'un état de stabilité sociale issue d'une délibération au sein de la communauté concernée².
- L'acceptabilité sociale est le résultat d'un processus par lequel les parties concernées construisent ensemble les conditions minimales à mettre en place, pour qu'un projet, programme ou politique s'intègre harmonieusement, et à un moment donné, dans son milieu naturel et humain³.
- L'acceptabilité sociale consiste en la résultante d'un jugement par lequel des individus comparent la réalité perçue d'un projet avec ses alternatives connues et décident si la « réalité » surpasse ou à tout le moins se compare à l'alternative la plus favorable⁴.

¹ Saucier et coll. (2009)

² Boraz et Salomon (2002)

³ Caron-Malenfant & Conraud (2009) dans Caron-Malenfant (2009)

⁴ Shindler, Brunson & Stankey (2002) dans ASSS Chaudière-Appalaches et ASSS Capitale-Nationale (2007)

- L'acceptabilité sociale peut être définie comme l'assentiment d'une population donnée vis-à-vis d'infrastructures, de dispositifs, ou de pratiques pouvant avoir un impact sur ses usages ou ses valeurs^{5,6}.
- L'acceptabilité sociale se définit comme un processus de formation des jugements individuels et collectifs sur le bien-fondé de politiques publiques et des actions qui en résultent⁷.

2) Facteurs constitutifs de l'acceptabilité sociale

Certains auteurs font également mention de facteurs constitutifs de l'acceptabilité sociale. Selon les travaux menés par l'UQAR⁸ :

- L'acceptabilité sociale ne repose pas sur un seul concept, mais se compose plutôt de plusieurs dimensions et facteurs interreliés. Ces facteurs sont rattachés, à un cadre de vie, à un milieu ou encore à une communauté, au projet en tant que tel et à ses étapes de réalisation. D'après l'analyse menée par ces auteurs, on compte plus de dix facteurs constitutifs de l'acceptabilité sociale. Ces facteurs sont été regroupés en quatre catégories, soit ceux liés à la filière de production (l'énergie éolienne dans ce cas), au projet spécifique, au processus décisionnel et au milieu social :

Facteurs constitutifs de l'acceptabilité sociale⁸

Dimensions	Facteurs constitutifs
Filière (de production)	Attitude initiale
	Cadre institutionnel
Projet	Impacts
	Retombées
	Origine et contrôle local
Processus décisionnel	Légitimité du processus
	Équité de la décision
Caractéristiques du milieu social	Capital social
	Historique du territoire (projet controversé)

⁵ Beaudoin (2006)

⁶ Arditì (2008)

⁷ Stankey & Shindler 2006 *dans* Bouthillier (2008)

⁸ Feurtey et coll. (2008) : p. 24

De son côté, Santé Canada dégage des éléments permettant de prédire les conflits, de même que deux facteurs qui peuvent influencer sur l'acceptabilité sociale d'un projet⁹ :

- *L'accumulation des frustrations* peut prendre plusieurs formes. Il peut s'agir de la perception d'une iniquité sociale ou de l'exaspération de la population d'une région où sont mis en œuvre un trop grand nombre de projets litigieux ou encore de régions déjà polluées, comme des zones fortement industrialisées. Il s'agirait d'une sorte de saturation psychosociale qui fait que même des projets qui amélioreraient la situation existante en arrivent à être considérés comme suspects et rejetés.
- *Les amorces symboliques* sont constituées de certaines composantes des projets ou des équipements qui agissent comme détonateurs de conflits. Dans les projets de gestion de déchets (*exemple cité dans le texte*), les auteurs mentionnent comme déclencheurs symboliques l'importation de déchets, la présence d'une multinationale, la présence de cheminées et de déchets dangereux, la détérioration de la qualité visuelle du paysage et les odeurs désagréables.

Enfin en se basant sur les constats de l'ACÉE, Gosselin retient que, pour être jugé acceptable, un projet doit¹⁰ :

- jouir d'un vaste appui du public;
- être sûr autant du point de vue technique que social;
- avoir été élaboré dans un cadre d'évaluation éthique et social;
- recevoir l'appui des peuples autochtones;
- être choisi après une comparaison avec d'autres options sur le plan des risques, des coûts et des avantages;
- être mis de l'avant par un promoteur stable et digne de confiance et surveillé par des organismes de réglementation également dignes de confiance.

En résumé, plusieurs définitions et critères peuvent être employés, mais l'acceptabilité sociale correspondrait à une valeur qualitative exprimant le résultat d'un processus de délibération auquel la communauté a participé activement. Cette notion s'apparenterait davantage à un consensus ou à un vaste appui par la population, plutôt qu'au résultat d'un débat où une majorité simple l'emporte sur une minorité. L'acceptabilité sociale d'un projet peut donc contribuer à préserver la cohésion sociale dans la communauté, de manière à éviter que les divisions ou les conflits entourant l'implantation d'un projet se perpétuent. Rappelons de nouveau que l'acceptabilité sociale n'est pas une donnée initiale, mais le résultat d'un processus volontaire de délibération. Enfin, ce n'est pas parce que l'acceptabilité est présente que le projet demeure sans risques. Les deux notions ne peuvent donc être confondues, et un projet jugé acceptable socialement peut encore comporter des risques sanitaires, sociaux, psychosociaux et à la qualité de vie, de même que d'autres types d'effets potentiels.

⁹ Transfert Environnement (1996) dans Santé Canada (2005)

¹⁰ ACÉE (1998) dans Gosselin (2004)

Références :

Agence canadienne d'évaluation environnementale (1998). *Rapport de la Commission d'évaluation environnementale du concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire*. Gouvernement du Canada, Ottawa, disponible au http://www.ceaa-acee.gc.ca/010/0001/0001/0012/0001/4_f.htm.

Agence de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches & Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (2007). *Avis de santé publique déposé à la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) relativement au projet d'implantation d'un terminal méthanier et de ses infrastructures connexes à Lévis*. Direction de la santé publique et de l'évaluation de la Chaudière-Appalaches et Direction régionale de la santé publique de la Capitale-Nationale, 115 p.
http://www.agencesss12.gouv.qc.ca/documents/DSPE-AvisdesantepubRabaska_v2.pdf

Arditi, S. (2008). *La concertation territoriale : un enjeu d'acceptabilité sociale ?* France Nature Environnement, présentation au 10^e Assises territoriales de la gestion des déchets, Paris, juin 2008, 18 p. http://www.agendechets.com/medias/interventions/a13/a13_stephane_arditi_concertation_territoriale_enjeu_acceptabilite_sociale.pdf

Beaudoin, J.-M. (2006). *L'acceptabilité sociale en foresterie : une clé sans porte ?* Impact Campus de l'Université Laval, édition du 4 avril.

Borraz, O. et Salomon, D. (2002) « Reconfiguration des systèmes d'acteurs et construction de l'acceptabilité sociale », dans C. Gilbert (2002). *Risques collectifs et situations de crise : apports de la recherche en sciences humaines et sociales*. L'Harmattan, Paris, pp. 145-156.

Bouthillier, L. (2008). *Acceptabilité sociale et gestion des vieilles forêts boréales*. Université Laval, présentation au Colloque sur les vieilles forêts boréales, Sept-Îles, 27 au 29 mai 2008, 25 p. http://carrefour.cegep-baie-comeau.qc.ca/document_colloque/080528/presentations/pres_05_bouthillier.pdf

Caron-Malenfant, J. (2009). *La participation des parties prenantes dans la construction de l'acceptabilité sociale*. Institut du Nouveau-Monde, présentation au 77^e congrès de l'ACFAS, 13 mai 2009, 9 p.

Caron-Malenfant, J. & T. Conraud (2009). *Guide pratique de l'acceptabilité sociale: pistes de réflexion et d'action*. Éditions D.P.R.M., http://www.dprm.ca/realisation2_autres.html

Feurtey, É., D. Dufour, M. Vaillancourt, M. Joncas, C. Saucier, G. Côté, B. Jean, A. Sakout, B. Goujard & A. Hamdouni (2008). *Énergie éolienne et acceptabilité sociale. Guide à l'intention des élus municipaux du Québec*. Université du Québec à Rimouski (UQAR), 164 p. <http://www.uqar.qc.ca/crdt/fr/frames.html>.

- Gosselin, P. (2004). *Le Suroît, les changements climatiques et la santé. Réflexion sur l'acceptabilité du projet de centrale thermique du Suroît dans une optique de santé publique*. Institut national de santé publique, Unité santé et environnement, 8 p. <http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/343-SuroitChangementsClimatiques.pdf>.
- Santé Canada (2005). *Guide canadien d'évaluation des incidences sur la santé. Volume 2 : Approches et prises de décisions*. Rapport du Comité fédéral-provincial-territorial de l'hygiène du milieu et du travail, Gouvernement du Canada, Ottawa, pagination multiple + annexes.
- Saucier, C., Côté, G., M.-J. Fortin, B. Jean, D. Lafontaine, É. Feurtey, M. Guillemette, J.-F. Méthot & J. Wilson (2009). *Développement territorial et filière éolienne - Des installations éoliennes socialement acceptables : élaboration d'un modèle d'évaluation des projets dans une perspective de développement territorial durable*. Université du Québec à Rimouski, 227 p. <http://www.uqar.qc.ca/crdt/fr/frames.html>.
- Shindler, B.A., M. Brunson & G.H. Stankey (2002). *Social Acceptability of Forest Conditions and Management Practices: A Problem Analysis*. Forest Service, Department of Agriculture, Portland, United States, 69 p.
- Stankey, G. & B. Shindler (2006). « Formation of social acceptability judgments and their implications for management of rare and little known species.» *Conservation Biology*, 20(1): 28-37.
- Transfert Environnement (sous la direction d'A. Delisle) (1996). *Paramètres sociaux de la gestion intégrée des déchets*. Rapport final présenté à Recyc-Québec; 95 p. et annexes.